# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 29 Dhoulhajja 1445
5 Juillet 2024

N° 78

40ème année

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Constitution de Sociétés**
Sociétés communautaires ..... 1728
**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... 1728
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce ..... 1732
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Homologation de résolutions ..... 1734
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... 1734
Avis aux créanciers ..... 1736
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... 1737
Sociétés à responsabilité limitée ..... 1741
Autres sociétés ..... 1741
**Actes Administratifs**
Avis au public ..... 1742
**Divers**
Avis au public ..... 1742

# *CONSTITUTION DE SOCIETES*

## Sociétés communautaires

**Constitution d'une société Citoyenne locale**

**"Khir Leblad"**

Nom de la société : Sté Khir Leblad

Durée : 99 ans

Adresse : Rue Italie 8030 Grombalia enregistrée au registre national des entreprises n°000140162 le 29/4/2024 sous le n°20246017155

Montant de souscription : 25.000.000 DT

Date de dépôt de statut de la société au tribunal de 1ère instance de Grombalia le 02/5/2024 sous le n°5

Nombre d'actions à souscrire 50 actions pour 500 dinars.

Date de souscription : Du 02/7/2024 au 15/7/2024.

Nom de la succursale de l'établissement bancaire dans lequel les fonds issus de la souscription seront déposés : Société Tunisienne de banque

Les fondateurs : Amir Toumi, Chadlia Dahdouhi, Hamdi Boumieiza, Roua Mokhtar, Abdelkader Bousena, Wael Bousena, Riadh Midassi et Kosay Charni.

Chef de comité : Amir Toumi

Tél : 22.353.322

2024R01767SODB1

---

**Constitution d'une société communautaire**

Nom : Sté communautaire locale jinen Jiovi

Type de société : locale

Adresse : Avenue Habib Bourguiba Bir Mchargua

Montant du capital de souscription : 10.000 DT

Durée : 99 ans

Date de dépôt de statut de la société au tribunal de 1ère instance de Zaghouan le 20/6/2024 sous le n°07/2024

Nombre d'actions à souscrire et à payer en espèce et montant à payer immédiatement : 50 actions pour 200 dinars

Valeur nominale des quotas à émettre : 200 dinars par actions

Conditions préalables à la répartition des préférences et à la composition de l'épargne sous forme de bénéfices ou de surplus nets de la société civile à chaque exercice comptable

- Allouer 15% sous forme d'épargne jusqu'à atteindre 50% du capital local de l'entreprise

- 20 % pour les activités sociales, culturelles et environnementales

- Le reste des bénéfices ou des excédents peut être réparti dans un pourcentage ne dépassant pas 35 % par décision de l'assemblée

- Utiliser le reste de bénéfices pour développer les activités locales

Nom de la succursale de l'établissement bancaire dans lequel l'établissement bancaire dans lequel les fonds issus de la souscription seront déposés : Société tunisienne de banque agence Zaghouan

Durée proposée pour la souscription : du 8/7/2024 au 22/7/2024

Modalité d'invitation à l'assemblée générale constitutive et le lieu de celle-ci suite à la souscription totale, la convocation de l'assemblée générale constitutive est convoquée en publiant une annonce au journal officiel de la République Tunisienne et aux deux journaux quotidiens.

L'invitation sera affichée au siège.

Les fondateurs :

Azouz Ben Masoud : CIN n°00976867

Mohamed Habib Hajri : CIN n°00896019

Fatma Trabelssi : CIN n°00931253.

2024R01782SODB1

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes**

**Apave Tunisie**

**S.A au capital de 2151.000 Dinars**

**RC : B186321996**

**MF : 014239/W/A/M/000**

**Siège social : 30, rue Mohamed Badra BP 2 - 1073 Tunis Montplaisir**

Selon procès-verbal de l'AGO du 12 juin 2024 enregistré à la recette des finances de Montplaisir en date du 20 juin 2024 sous le n°24803940, Quittance n°M066319, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises - Bureau de Tunis en date du 01 juillet 2024 sous le n°202473929, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler le mandat de la société ECC-MAZARS représentée par Mr Adel Mohsen Chaabene en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024R01763SANB2

---

**Renouvellement du mandat des administrateurs**

**Renouvellement du mandat du PDG**

**Société LE LOGEMENT**

**SA au capital de 1 044 630 Dinars**

**Siège social : Complexe ARIANA CENTER Escalier A 4ème étage 2080 Ariana**

**MF : 003123Z**

**CNSS : 35870-77**

Il appert du :

1) Procès-verbal de l'assemblée Générale extraordinaire du 13 juin 2024 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 14 juin 2024 sous le n°24704305 que :

Monsieur Moez Ahmed Chaabouni

Monsieur Tarek Chaabouni

Monsieur Slim Chaabouni

Monsieur Hatem Chaabouni

Sont nommés administrateurs de la société pour une durée de trois ans soient 2024, 2025 et 2026 et jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2026

2) Procès-verbal du conseil d'administration du 13 juin 2024 enregistré à la recette des finances

cité administrative Ariana le 20 juin 2024 sous le n°24704389 que : le mandat de Monsieur Moez Ahmed Chaabouni Président Directeur Général de la société a été renouvelé pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2026 (30 juin 2027).

Dépôt : Un exemplaire des PV de l'AGO et du conseil d'administration a été déposé au RNE en date du 28/6/2024 sous le n°2024P42244436.

2024R01766SANB2

---

**BNA CAPITAUX**

**Société anonyme**

**Au capital de 5.000.000 dinars**

**Complexe «le Banquier» Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 - Tunis**

**Identifiant Unique : 496517C**

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 28 juin 2024, enregistré à la recette des finances Le Lac Tunis le 28 juin 2024 sous le n°24705720 quittance n°M074332, il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Slim MEMMI en tant que Directeur Général de la société BNA Capitaux à compter du 1er Juillet 2024, avec les mêmes pouvoirs et émoluments que son prédécesseur.

Deux exemplaires du procès-verbal de conseil d'administration sus indiqué ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises en date du 01/7/2024 Dossier numéro 202473921

Cet avis a été publié aux journaux le Temps et Essabeh le 02 Juillet 2024.

2024R01770SANB2

---

**SOCIETE AL WAKIAH S.A**

**Au capital de 2000.000 dinars**

**Siège social : 60 Avenue Habib Bougatfa Bardo**

**MF : 1139495 H/A/M/000**

**RC : B0144692010**

**Identifiant Unique RNE : 1616343A**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2024 enregistré à la recette des finances du Bardo le 29 mai 2024 sous le n°8175678 quittance n°M054947 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 11 juin 2024 quittance n°2024F61258450.

Il a été décidé :

1- L'approbation du rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2023.

2- L'approbation du rapport du commissaire aux comptes de la société pour l'exercice 2023.

3- Quitus a été donné aux membres du conseil d'administration pour la gestion relative à l'exercice 2023.

4- Nomination de Mr Rais Abdelkrim, Mr Rais Issam, Mr Ben Hamouda Nazih et Mr Cherif Rayen administrateurs du conseil d'administration pour un mandat de trois ans 2024, 2025 et 2026.

Renouvellement du mandat de la société Universal consulting commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans 2024, 2025 et 2026.

2024401708SANB2

---

**SOCIETE AL WAKIAH S.A**

**Au capital de 2000,000 dinars**

**Siège social : 60 Avenue Habib Bougatfa Bardo**

**MF : 1139495 H/A/M/000**

**RC : B0144692010**

**Identifiant Unique RNE : 1616343A**

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 25 mai 2024 enregistré à la recette des finances du bardo le 29 mai 2024 sous le n°8175678 quittance n°M054947 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 11 juin 2024 quittance n°2024F61258450.

Mr Rais Abdelkrim est nommé Président du conseil d'administration Directeur Général de la société.

2024401709SANB2

---

**Notice d'information pour l'augmentation du capital**

**Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales**

**Sunrise Palace Hôtel**

**Société anonyme**

**Au capital de 48.000.000 Dinars**

**Siège social : Immeuble Lake Tower, C6-3, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis**

**Identifiant Unique : 1634713J/A/M/0000**

Dénomination sociale de la Société : Sunrise Palace Hôtel

Forme juridique : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Siège social : Immeuble Lake Tower, C6-3, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

Durée : 99 ans

Montant de l'augmentation du capital en numéraire:22.000.000 Dinars

Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 220.000 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer au moins du quart lors de la souscription

Valeur nominale des actions à émettre : 100 Dinars chacune

Dépôt au Registre National des Entreprises : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 Juin 2024 a été déposé au Registre National des Entreprises le 14 Juin 2024 sous le n°AC09822024

Apport en nature : néant

Avantages particuliers prévus : Néant

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription au capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» agence Monastir 23, dans un compte indisponible ouvert sous le numéro 08503000233200863685, intitulé «Société Anonyme en cours d'augmentation».

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de parution de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne «JORT».

2024401711SANB2

---

**Société AFRIQUE TRAVAUX**

**SA au capital de : 6.000 000 dt**

**Adresse : Rue de l'Energie Eolienne - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage**

**MF : 0001600Z/A/M/000**

**CNSS : 30338/74**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25

Juin 2024 enregistré à la recette des finances Charguia 1 le 27/6/2024 sous le n°24706673 quittance n°M087045 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises à Tunis le 01/7/2024 sous le numéro : 202473785 il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de la société FINOR représentée par Mr Mustapha Medhioub en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024401718SANB2

---

**SOCIETE DES TRAVAUX DE BATIMENT ROUTE ET VRD «STAVIRED»**

**Société anonyme**

**Au capital de 800.000 DT**

**Siège social : 97, Rue Bab El Khadra 1006 Tunis**

**Identifiant unique : 0046727H**

I- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 Mai 2024 enregistré à la recette des finances Beb Souika le 15 Mai 2024 sous le n°24801571 quittance n°M043065 et dont une copie a été déposée au RNE le 21 Mai 2024 dossier n°202462183.

Les actionnaires ont décidé :

1- Le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une nouvelle période de 3 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

2- La nomination de Mr Mohamed Achraf Boudaya commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2024-2025 et 2026.

II- Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 Mai 2024 enregistrée à la recette des finances Beb Souika le 15 mai 2024 sous le n°24801572 quittance n°M043067 et dont une copie a été déposée au RNE le 21 mai 2024 dossier n°202462183, les membres du conseil ont décidé :

- De renouveler la nomination du Mr Abdelfatteh Feki Président Directeur Général de la société;

- De renouveler la nomination de Mme Ilhem Feki Née Amouri Directeur Général Adjoint de la société et ce pour la durée de leur mandat d'administrateur.

2024401719SANB2

---

**SOCIETE FARAH INVEST**

**Société anonyme**

**Au capital de 600.000DT**

**Siège social : Rue Bab El Khadra Tunis**

**MF : 1416515P**

I- Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mars 2024 enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 3 Avril 2024 sous le n°24700827 quittance n°M025370 et dont une copie a été déposée au RNE le 4 juin 2024 dossier n°202466653, l'assemblée a décidé :

1- Le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une nouvelle période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020.

2- La nomination de Mr Mohamed Frikha commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2018-2019 et 2020.

II- Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 Mars 2024 enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 3 Avril 2024 sous le n°24700820 quittance n°M025312 et dont une copie a été déposée au RNE le 4 juin 2024 dossier n°202466653, les membres du conseil d'administration ont décidé de nommer Mr Abdelfatteh Feki Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

2024401720SANB2

---

**SOCIETE FARAH INVEST**

**Société anonyme**

**Au capital de 600.000DT**

**Siège social : Rue Bab EL Khadra Tunis**

**MF : 1416515P**

I- Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Mars 2024 enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 3 Avril 2024 sous le n°24700828 quittance n°M025383 et dont une copie a été déposée au RNE le 20 juin 2024 dossier n°202470930, l'assemblée a décidé :

Le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une nouvelle période de 3 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

La nomination de Mr Mohamed Frikha commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2021-2022 et 2023.

II- Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 Mars 2024 enregistrée à la recette des finances Douar Hicher le 3 Avril 2024 sous le n°24700821 quittance n°M025318 et dont une copie a été déposée au RNE le 20 juin 2024 dossier n°202470930, les membres du conseil d'administration ont décidé de nommer du Mr Abdelfatteh Feki Président Directeur Général de la société et ce pour la durée de son mandat d'administrateur.

2024401721SANB2

---

**SOCIETE FARAH INVEST**

**Société anonyme**

**Au capital de 600.000DT**

**Siège social : Rue Bab EL Khadra Tunis**

**MF : 1416515P**

I- Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Mars 2024 enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 3 Avril 2024 sous le n°24700826 quittance n°M025342 et dont une copie a été déposée au RNE le 20 juin 2024 dossier n°202470931, l'assemblée a décidé :

- Le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une nouvelle période de 3 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

- La nomination de Mr Mohamed Frikha commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2024-2025 et 2026.

II- Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 Mars 2024 enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 3 Avril 2024 sous le n°24700822 quittance n°M025330 et dont une copie a été déposée au RNE le 20 juin 2024 dossier n°202470931, les membres du conseil ont décidé de nommer du Mr Abdelfatteh Feki Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

2024401722SANB2

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Dissolution**

**Immobilière chaari Houses S.A.R.L**

**Au capital de 3.300.000 dinars**

**Avenue principale les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis**

**Identifiant unique : 1139606W**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31 mai 2024 enregistré à la recette des finances du Lac Tunis le 12 Juin 2024 sous le numéro 24705132 quittance n°M068711 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 13 Juin 2024 sous le numéro 202469939, il a été décidé la dissolution avant son terme de la société et la désignation de M. Omar Chaari comme liquidateur.

Le liquidateur invite les éventuels créanciers à se présenter à son adresse sise au 63 rue Hédi Nouira, Ariana (chez Siceram +) dans les délais légaux accompagnés des documents pouvant justifier leur créance.

2024X00853SRLB2

---

**SOCIETE DES TECHNOLOGIES ET D'ENTREPRISES PUBLICS «S.T.E.P»**

**SARL au capital de 655 000 dinars**

**Siège social : Montplaisir 1073 Beb Bhar A4, rue Mohamed Badra étage 1**

**Identifiant unique : 1331832H**

Suivant procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 01/9/2022 enregistré à la recette des finances de Montplaisir en date du 12/5/2023 sous le n°23802849 quittance n°050668, dont un exemplaire est déposé au registre national des entreprises en date du 31/5/2023 il appert que les associés ont décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du gérant pour trois années prenant fin avec la tenue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2024 ;

- Désignation de Mr Bouchekoua Amin en tant que commissaire aux comptes de la société pour les années 2022-2023 et 2024.

2024401712SRLB2

---

**SOCIETE DES TECHNOLOGIES ET D'ENTREPRISES PUBLICS «S.T.E.P»**

**SARL au capital de 100.000 dinars**

**Siège social : Montplaisir 1073 Beb Bhar A4, rue Mohamed Badra étage 1 App 8**

**Identifiant unique : 1331832H**

Suivant acte sous seing privé du 22/3/2016 enregistré à la recette des finances de Montplaisir sous le n°16701287 quittance n°023360, dont un exemplaire est déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 23/3/2016 il appert que les associés ont décidé ce qui suit :

- La mise à jour des statuts de la société.

2024401713SRLB2

---

**SOCIETE DES TECHNOLOGIES ET D'ENTREPRISES PUBLICS**

**«S.T.E.P»**

**SARL au capital de 100.000 dinars**

**Siège social : Montplaisir 1073 Beb Bhar A4, rue Mohamed Badra étage 1 App 8**

**Identifiant unique : 1331832H**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 29/02/2016, enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 22/3/2016, sous le n°16801286 quittance n°003359, et dont un exemplaire est déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 23/3/2016, il appert que les associés ont décidé ce qui suit :

- Approbation de cession de parts sociales détenu par Mr Karim Kalfallah et Mme Rim Khalfaoui au profit de Mr Abdellatif Ben Marzouka ;

- Mise à jour des statuts de la société; et

- Désignation de Mr Abdellatif Ben Marzouka en tant que gérant de la société.

2024401714SRLB2

---

**SOCIETE DES TECHNLOGIES ET D'ENTREPRISES PUBLICS**

**«S.T.E.P»**

**SARL au capital de 400.000 dinars**

**Siège social : Montplaisir 1073 Beb Bhar A4, rue Mohamed Badra étage 1 App 8**

**Identifiant unique : 1331832H**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/8/2017 enregistré à la recette des finances de Montplaisir en date du 7/9/2017 sous le n°17804407 quittance n°072473, dont un exemplaire est déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 30/10/2017 il appert que les associés ont décidé ce qui suit :

- Désignation de Mr Karim Kalfallah en qualité de co-gérant avec date d'effet le 15/8/2017.

2024401715SRLB2

---

**SOCIETE DES TECHNOLOGIES ET D'ENTREPRISES PUBLICS**

**«S.T.E.P»**

**SARL au capital de 400.000 dinars**

**Siège social : Montplaisir 1073 Beb Bhar A4, rue Mohamed Badra étage 1 App 8**

**Identifiant unique : 1331832H**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/12/2016 enregistré à la recette des finances de Montplaisir en date du 16/12/2016 sous le n°16505722 quittance n°88553, dont un exemplaire est déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 29/12/2016 il appert que les associés ont décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social en numéraire pour 300.000 Dinars; et

- Mise à jour des statuts de la société.

2024401716SRLB2

---

**SOCIETE LINEA VERDE S.A.R.L**

**Capital social : 2.000 dinars**

**Matricule fiscal : 1265402Q**

**RNE : B24173982012**

**Siège social : RUE DES OZALIS N°15 EL ALIA**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 avril 2024 ; enregistré à la recette des finances d'EL ALIA le 29 avril 2024 sous le numéro 24500416 quittance numéro 017683 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 29 avril 2024

sous le numéro 026870 il a été décidé la dissolution de la société LINEA VERDE par anticipation, la désignation de MONSIEUR DE SANTIS MASSIMO comme liquidateur de la société et l'élection du siège de la liquidation à EL ALIA RUE DES OZALIS N°15.

2024401723SRLB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Cession d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 27/6/2024 enregistré à la recette des finances à Carthage le 27/6/2024 numéro de quittance M082517 numéro d'enregistrement 24202312 Monsieur Nabil ben Abdallah ben Mohamed Zerli a vendu à Monsieur Karim ben Salem ben Mohamed el Air le fonds de commerce exploité d'une pâtisserie située au 84 rue Tarek Ben Ziad Carthage Yasmine.

- Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse de cabinet d'avocate Rim Hamrouni sise au 10 rue Tarek Eben Zied Yasmina Carthage.

Annonce publiée au journal "Le Quotidien" du 2/7/2024.

2024T00642FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 13,14/6/2024 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 19/6/2024, quittance n°44816, enregistrement n°24206254, Monsieur Salah ben Abdesslam Bennani, cin n°05870967 du 30/11/2027 résident d'habitude au n°302 rue Mohamed Ali Gabès, a vendu à Madame Agla bent Mokhtar Zidi, cin n°05850934 du 14/12/1986, résidente d'habitude à dissa bouchemma Gabès, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Sliman Farsi cité Alezdihar Gabès, matricule fiscal n°1489169/S.

Le fonds de commerce contient des éléments corporels et incorporels.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne s'adresser à Madame Agla bent Mokhtar Zidi d'habitude à Dissa Bouchemma Gabès.

Cette annonce est publiée aux journaux "Echourouk et le Quotidien" le 26/6/2024.

2024R01756FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé le 5/6/2024, enregistré le 6/6/2024 à la recette des finances de Mégrine, quittance n°M052826 enregistrement n°24203847 Mr Jalel Ben Abdelhamid Ben Mohamed Hosni a vendu à Mr Mohamed Ali Ben Mustapha Mahfoudhi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Kiosque et vente des journaux sis au 40 Avenue Habib Bourguiba Mégrine Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocate Imen Abdelmlak à son bureau sis au 5 Chouchet Radés Ben Arous dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au JO.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 12/6/2024.

2024R01757FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant contrat de vente de fonds de commerce daté le 10/6/2024 et enregistré à la recette des finances de Kelibia le 10/6/2024 quittance n°M046023 Enregist. N°24201708.

Mme Taoues Belaidia a vendu à la Société «Café Resto Loua Jana» la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue de la ligue arabe Kélibia destiné «Café et Fast Food»,

Les oppositions seront acceptées dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez l'acheteur à l'adresse du fonds.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 20/6/2024.

2024R01765FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP en date du 7/6/2024 enregistré à la recette des finances Monastir le 14/6/2024 reçu d'enregistrement n°24205307 quittance n°M048132 Madame Aida Ghnaidi demeurant à sidi Sri à coté de Magasin Aziza Monastir a vendu à Monsieur Hatem Bouzgarou demeurant à l'Avenue Salem Bchir Monastir le fonds de commerce situé à l'Avenue Abdel Khader Mhala RC Immeuble Mahmoud Bouzgarou Monastir.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Zied Haddar à son adresse : complexe borj kfasha Monastir 5000 dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié le 27/6/2024 au journal Echourouk.

2024S00865FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Chebba le 27/6/2024 quittance n°M033985, n° d'enregistrement 24200936 Mr Mounir ben Frej ben Khalifa Chamek a vendu à Mr Frej ben Abdellah ben Hamouda Mahmoud la totalité du fonds de commerce avec tous ses articles corporels et incorporels, ayant pour activité fast-food d'un local sis à l'Avenue commercial Rue République La Chebba Mahdia.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du Maître Hédi Mansouri Avocat à la cour de cassation à son cabinet sis à l'avenue Ali Belhouane immeuble Assila étage n°1 bureau n°2 Mahdia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Ceci a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le samedi 29 juin 2024.

2024S00872FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé du 19/6/2024 enregistré le 21/6/2024 à la recette des finances route de Tunis Sfax sous n°24202895 Mr Fathi Massoudi Titulaire de la CIN n°02745550 a vendu à Mr Nabil

Bouaziz Titulaire de la CIN n°11205731 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à rue Jameleddine Afghani poudrière 1 Sfax dont l'activité est un restaurant qui ne contient que des éléments moraux.

Toutes les oppositions seront reçues au cabinet de son avocat maître Krichen Walid sis à rue Habib Thameur Immeuble L'océan bleu 4ème étage A 43 Sfax.

Un extrait de cette annonce est paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 26/6/2024.

2024X00849FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu du contrat de vente du fonds de commerce objet d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 28/02/2024, Quittance n°M022669, Enregistrement n°24200866, Zoubair ben Moktar Bouatour, CIN n°05364782, RNE n°0960546Y, demeurant Awled Mansour Belkhir Gafsa, a vendu à Ahmed Ben Youssef Talel Gargouri, CIN n°08853990, demeurant à la route Gremda avenue Hédi Cheker n°700 Sfax, la totalité du fonds de commerce de pharmacie exploité au local sise à la route principale n°15 Belkhir Gafsa.

Les oppositions doivent être faites au fonds dans le local sis à la route principale n°15 Belkhir Gafsa, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Assabah" du 29/6/2024.

2024X00851FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances Abou el Kacem Chebbi Sfax en date de 26/6/2024 quittance n°M071436 enregistrement n°24202726 Mr Rafaa Chtourou titulaire la CIN n°05245912 a vendu à Mr Makki Euchi titulaire de la CIN n°08167827, la totalité d' un fonds de commerce à usage «Vente de viande de volaille et ses dérivés» avec tous ses élément corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à la Rue des Forgerons n°15 Sfax. (Nahej EL haddedine n°15 Sfax).

Les oppositions sont recevables entre les mains de L'acheteur Mr Makki Euchi à l'adresse du fonds de commerce sis à la Rue des Forgerons n°15 Sfax. (Nahej EL haddedine n°15 Sfax) dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au j.o.r.t.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk le 2/7/2024.

2024X00855FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par ASSP du 13/6/2024, enregistré à la recette des finances de La Marsa, le 13/6/2024, sous le n°85558 quittance n°24104010, Mme Amel Gassmi a cédé la totalité du fonds de commerce enregistré au registre de commerce identifiant unique numéro M1763649 sis à la rue Venise Cité El Riadh La Marsa destiné à la vente de fruits secs, à Mme Imen Chokri c.i.n n°09983793.

Les oppositions sont recevables auprès du local de fonds de commerce sis à la rue Venise Cité El Riadh La Marsa.

Cette publication est parue au journal le Quotidien du 28.6.2024

2024401710FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant contrat signé le 14/6/2024 enregistré à la Recette des finances Bab Souika le 01/7/2024 quittance n°M053748 enregistrement n°24202185, Mr Khaled ben Habib Sbissi titulaire de la C.I.N n°04641368, a vendu à Mr Lotfi ben Belgacem Raach titulaire de la C.I.N n°00277199 tout le fonds de commerce sis au 87 souk Al Hafssia Tunis, destiné pour l'activité de la vente des fourniture de la couture.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 9 juillet 2024.

2024401724FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 26/6/2024, Q n°M085515, n° d'enregistrement 24205477. Mr Kamel Trabelsi, (CIN : 05429272) a vendu et cédé à monsieur Mr Khalil Khouki (CIN : 09485862) la totalité du fonds de commerce enregistré au Registre National des Entreprises sous n°0998640W exploité au local à la Rue de Carthage Ain Zaghouan Tunis, les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Samia Ben Hamouda, Le passage du Lac Hotgaz, prolongement de l'avenue lac victoria Lac 1 Tunis 1053 dans les délais légaux 20 jours de la date de cet avis, sous peine de forclusion.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 9 juillet 2024.

2024401730FCCC2

---

## Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP enregistré à la Recette des Finances de Djerba le 15/5/2024, quittance n°M060147, n° d'enregistrement 24303587, la société "New Toys", SARL, sis à l'avenue Carthage n°17 Tunis 1000, Identifiant Unique 1040865/Z représentée par son gérant Mr Sarhane Bekalti titulaire de la C.I.N n° 05765249 a loué à la société «B K Toys», SARL, Identifiant Unique 1697417Z, sis au 8 rue Elhafsi la Marsa 2070, représentée par son gérant Mc Adnane Bekalti titulaire de la C.I.N n°05763632, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de vente des jouets et des articles de loisirs en gros, sis à la rue Sidi Zitouni Taourit Houmt Souk Djerba avec ses éléments corporels et incorporels, pour une durée de 3 ans commençant le 1er Mai 2024.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur dans les lieux du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 24/5/2024.

2024R01754FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP enregistré à la Recette des Finances de Djerba le 29/3/2024 quittance n°M040614, n° d'enregistrement 23302323, Mr Abdelfatteh Bouchadekh titulaire de la

C.I.N n°03427662 demeurant à Fatou Djerba a loué à Mme Nadia Herbegue titulaire de la C.I.N n°09132650 demeurant à Teghdimis Riadh Djerba, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de restauration et pizza sis à Houmt Souk Djerba au coin rue Habib Bourguiba et Taher Battikh, avec ses éléments corporels et incorporels, pour une durée de 3 ans renouvelables commençant le 1er avril 2024.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur dans les lieux du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T. Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 24/5/2024.

2024R01755FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

**«Gérance Libre»**

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 18/4/2024, enregistré à la recette des finances de Monastir le 8/5/2024 sous n°24303865 Quittance n°M039258, Mme Afef Saafi, CIN n°06876790 a loué à Mme Randa Zouari, titulaire de la CIN n°09257061, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Garderie Scolaire sis Cité 2- Monastir, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 4 ans du 01/5/2024 au 30/4/2027 non renouvelables. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» du 29 juin 2024.

2024S00874FCCC3

---

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Homologation de résolutions

**Mise à jour de Groupement de Développement Agricole**

**Adresse : El Ferech Ghomrassen Tataouine 3220**

**Selon correspondance n° 2411 de 26 juin 2024**

**Selon procès-verbal du 21/02/2024 à 16 H 47 MIN**

Il est mis à jour un groupement de développement :

Dénomination : GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ELFERCH.

Siège social : Elferech Ghomrassen Tataouine 3220.

Objet : Protéger les ressources naturelles dans la zone d'intervention et rationaliser leur utilisation.

Durée : 99 ans

Président de conseil : Mr Mohamed Achour Khorchani est nommé président de conseil de groupement.

Trésorier : Mr Fethi Boughnim est nommé Trésorier de groupement.

2024R01585APSF2

---

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente par adjudication aux enchères publiques**

**Après réduction de 40 %**

**Maître Youssef Lahmar**

Il sera procédé le mercredi 31/7/2024 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi :

Société BRIQUETERIE DU SAHEL, SARL, identifiant unique 1014268 J, dont le siège social est à Karkar route de Souassi Km 1,5 Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Les bien immobilier mis en vente :

1/ La totalité du TF 36705 Monastir nommé «Ouéd Bir», composé de la parcelle 71 d'une superficie de 10939 m², situé à Zeramdine Sud. Il s'agit d'un terrain agricole entouré de cactus et comprenant quelques oliviers.

2/ La totalité du TF 36706 Monastir nommé «Oued Bir», composé de la parcelle 72 d'une superficie de 7045 m², situé à Zeramdine Sud. Il s'agit d'un terrain agricole entouré de cactus et comprenant quelques oliviers.

3/ La totalité du TF 38088 Monastir nommé «Oued Bir», composé de la parcelle 76 d'une superficie de 5177 m², situé à Zeramdine Sud. Il s'agit d'un terrain agricole entouré de cactus et comprenant quelques oliviers.

4/ La totalité du TF 38105 Monastir nommé «Oued Bir», composé de la parcelle 73 d'une superficie de 6034 m², situé à Zeramdine Sud. Il s'agit d'un terrain agricole entouré de cactus et comprenant quelques oliviers.

Mise à prix TF 36705 Monastir après réduction de 40 % :

Soixante dix huit mille sept cent soixante dinars et 800 millimes (78.760,800 DT).

Mise à prix TF 36706 Monastir après réduction de 40 % :

Cinquante mille sept cent vingt-quatre dinars (50.724,000DT).

Mise à prix TF 38105 Monastir après réduction de 40 % :

Quarante-trois mille quatre cent quarante quatre dinars et 800 millimes (43.444,800DT).

Mise à prix TF 38088 Monastir après réduction de 40 % :

Trente sept mille deux cent soixante-quatorze dinars et 400 millimes (37.274,400DT) en plus des charges

déjà tarifiées par le tribunal, 4567, 382 DT à l'audience précédente, et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

La visite : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir, situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S00866VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

Il sera procédé, le mardi 6/8/2024 à partir de 9h du matin, à la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, à la vente de l'immeuble ci-après décrit ;

Le demandeur de l'adjudication : Besma Bent Ali Ben Amar Elftiss, demeurant à Hammam Sousse, ayant son domicile élu au bureau de son avocate Maître Djemel Essaihi Salma, sis au Boulevard Yesser Arafat, Immeuble Chaima, Bloc B, bureau n° 801, Sahloul, Sousse.

La partie adverse : Monsef Ben Abdallah Mani, Demeurant à la rue Bir Jannet, Hammam Sousse.

Avocat Poursuivant : Maître Djemel Essaihi Salma, avocate à la cour d'appel, Boulevard Yesser Arafat, Immeuble Chaima, Bloc B, bureau n°801, Sahloul, Sousse.

Immeuble mis en vente : Un terrain nu propre à la construction d'une forme semi rectangulaire, d'une superficie de 183 m², inclue dans le plan d'aménagement urbain de la ville de Hammam Sousse, objet de la propriété dénommée «Chott El Gouiba VII» parcelle n°B1328 du titre foncier n°27996 Sousse, divisé en 768 parts, issu de la demande d'immatriculation n°24827; délimité du côté Est par la parcelle n°B1330 et du côté Ouest par une route et du côté sud par une route et une propriété d'autrui et d'un autre côté par la parcelle n°B 1322.

Prix d'ouverture : soixante mille trois cent quatre vingt dix dinars (60390.000 dt) après avoir réduit le montant de 40 % (le prix initial était cent mille six cent cinquante dinars (100 650.000 dt)).

La visite de l'Immeuble : chaque jour de 9h du matin jusqu'à 6 h du soir.

Observation : Pour toute information supplémentaire, contacter le greffe de la chambre des ventes immobilières au sein du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 où le cahier des charges a été déposé, ou contacter Maître Djemel Essaihi Salma, avocate à la cour d'appel, Boulevard Yesser Arafat, Immeuble Chaima, Bloc B, bureau n°801, Sahloul, Sousse. La participation à la vente aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation au moins du 1/3 du montant du prix d'ouverture à la caisse des dépôts et des consignations de la République Tunisienne ou sur présentation d'un chèque certifié.

2024S00867VEPA1

---

**Vente par adjudication aux enchères publiques**

**Après réduction de 40 %**

**Maître Youssef Lahmar**

Il sera procédé le mercredi 31/7/2024 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70 - 72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteurs saisis :

1/ Monsieur Fathi Haj Ammar, demeurant au 41 avenue Habib Bourguiba Menzel Nour Monastir, CIN n° 04129008.

2/ Monsieur Kamel Haj Ammar, demeurant au 41 Rue de l'école, Menzel Nour - Monastir, CIN n° 04172432.

3/ Monsieur Mohamed Haj Ammar, demeurant à Rue Ahmed Tlili, Menzel Nour - Monastir, CIN n° 04011156.

4/ Monsieur Abderrazek Haj Ammar, demeurant à 44 Rue de l'école, Menzel Nour - Monastir, CIN n° 04168833.

5/ Madame Dalila Bent Haj Hassan Ben Abdelhamid, épouse Fathi Haj Ammar, demeurante au 41 avenue Habib Bourguiba Menzel Nour - Monastir, CIN n°06250289.

6/ Madame Leila Bent Hassan Ben Haj Ammar, mariée à Abderrazek Haj Ammar sous le régime da la communauté des biens, demeurante au 44 Rue de l'école Menzel Nour - Monastir, CIN n°06386808.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 3420805).

Le bien immobilier mis en vente :

La totalité du TF 85405 Monastir nommé "KARIMA", composé de la parcelle 02 d'une superficie de 11883 m² situé à Menzel Harb gouvernorat Monastir. Il s'agit selon l'expertise d'un terrain rectangulaire nu à caractère agricole et l'usine Bayoudh SMC steel du côté nord.

Mise à prix après réduction de 40 % :

Deux cent quatre-vingt cinq mille cent quatre-vingt douze dinars (285.192,000DT).

en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal, 2571,608 DT à l'audience précédente, et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

La visite : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir, situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères. Il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S00868VEPA1

---

**Etude Maître Ben ARBIA ASMA**

**Avocate à la cour de cassation**

**Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la liberté Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis**

**Tél / Fax : 71780721**

**MF : 000/A/P/767103Q**

1/ Créancier poursuivant : B. F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hédi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : société d'exploitation et traitement de sable «idéal carrière» S.A., R.C : B241422006 dont le siège social est à cité l'avenir immeuble Narjess 3 Manzeh 6 gouvernorat Ariana.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité des parts indivises (17841.34 / 712500) de la propriété objet du titre foncier n°1182 Zaghouan sise à 30Km de l'ouest du village Enfidha Zaghouan.

5/ Prix de la vente : 1724076.600 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 29/7/2024 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Zaghouan.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2024401703VEPA1

## Avis aux créanciers

**Nomination d'un mandataire de justice**

**Héritage Frikha RGUEM**

Le président du tribunal de première instance de l'Ariana Mme Nour Cherif a décidé le 4 juin 2024 concernant le dossier n°50613 la nomination de Mr Safouen Gaddour comme Mandataire de justice de l'Héritage Frikha Rguem succédant au mandataire Mr Youssef Chihi et ce de préparer un inventaire général des travaux effectués et présenter un rapport dans les plus brefs délais.

Pour plus d'information veuillez contacter le mandataire de justice Mr Safouen Gaddour sous le 20303839 Fax 79411212 adresse du bureau n°4 -1er étage Résidence Cherayet 02 avenue du Sahel 2013 Ben Arous.

2024R01758VEPA2

**Avis aux créanciers**

En vertu d'une ordonnance rendue par Madame Majri Amira juge commissaire prés du tribunal de première instance de Grombalia en date du 7/6/2024 il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution du montant d'argent (120.386.000d) consignés à la caisse de dépôts et consignations sous quittance n°M017872 en date de 29/3/2022.

Et suite à la requête de distribution déposée par Maître Nouioui Mehraz Avocat à la cour de cassation pour le compte de «STE CITRUS HYGIEN» contre société "STE BUANDERIE CENTRALE DU CAP BON" au nom de son représentant légal inscrite au greffe du dit tribunal sous le numéro 120 accompagnée de tous les documents à l'appui.

Tous créancier qui entend participer à la distribution du montant d'argent consignés précité doit, à peine de forclusion, et dans le délai de 30 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel, produire ses titres de créances au greffe du dit tribunal sous la constitution d'un avocat.

Le présent avis a été rédigé en vertu des articles 464 et 466 du code de procédure civile et commerciale.

L'article 468 du code précité contient les dispositions suivantes :

«Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant»

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2024R01764VEPA2

**Appel d'Offres pour la deuxième fois, dans le cadre de la faillite**

**De la société SOTRAPOC, SARL**

**Capital social : 852 500 DT**

**Siège social : Rte Zeramdine, Km 3 Jemmel**

**Identifiant Unique : 0039203Q**

Conformément à la décision du tribunal de première instance de Sousse1 n°177 rendue le 24/6/2024, le syndic de la faillite de la société "SOTRAPOC" Ridha BELAID lance un appel d'offres pour la deuxième fois après réduction du prix, pour la vente de l'unité de production de la société SOTRAPOC, en faillite, en lot unique.

Tout intéressé, est invité à retirer le cahier des charges du bureau du syndic de la faillite sise à l'Avenue 1er Juin, Kalaa Kebira, contre le paiement de la somme de 200 DT.

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous plis fermé et recommandé ou déposé directement au nom du syndic de faillite Ridha Belaid avec la mention «appel d'offres à ne pas ouvrir» et ce au plus tard le 26 Juillet 2024 (26/7/2024). Pour plus de renseignements, veuillez appeler au numéro 98 409 208.

2024S00863VEPA2

**Nomination d'un liquidateur judiciaire**

En vertu d'une décision rendue en date du 29 décembre 2023 par le Tribunal de première instance de Sousse sous le n°14066, de nommer Mr Ayadi Abdelmajid ayant le siège à la Rue Ahmed El Karoui n°03 Sousse 4000, en qualité de liquidateur judiciaire sous le juge contrôleur des liquidateurs et mandateurs de justice au même tribunal pour liquider la propriété n°107 de superficie de 278 m² du titre foncier n°43629 - Sousse entre les associés Mme M'Barka Sanda et Mr Guidara Belhassen.

2024S00873VEPA2

**République Tunisienne**

**Ministère de la justice**

**Tribunal de première instance de Sfax 1**

**ERRATUM**

Après avoir pris connaissance du rapport du Juge commissaire en date du 7 juin 2024, des annexes du dossier de règlement judiciaire n°326, et du Registre National des Entreprises relatifs à la société bénéficiaire des procédures de règlement judiciaire ouvertes en date du 6 février 2024 il apparaît clairement qu'une erreur matérielle se

rapportant à la dénomination de la société mentionnée ci-dessus, qui a été déclarée «SOCIETE ACO SERV DE CONSTRUCTION ET DE TRAVAUX PUBLICS» alors que la dénomination correcte est ABDEL AND COMPANY SERVICE ACOSERV.

En conséquence, la dénomination correcte de la société bénéficiaire des procédures de règlement judiciaire sous le n°326 est ABDEL AND COMPANY SERVICE ACOSERV.

L'administrateur judiciaire, Mr Adel Sellami, est tenu de publier le contenu de cette décision au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Autorisation lui est accordée pour l'inscription de cette décision au Registre National des Entreprises et transmission d'une copie à la Commission de Suivi des Entreprises Economiques.

2024X00858VEPA2

---

**Avis de Faillite**

**Société Aziz de Location de Voitures - SARL**

**Au capital de : 10000 D**

**Siège social : Avenue Ali Belhouane N°39 Laouina 2046 La Marsa**

**IU : 1138095Q**

En vertu du jugement n°718 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 16 Mai 2024, il a été décidé la mise en faillite de la Société Aziz de Location de Voitures :

- Juge Commissaire : Madame Ghaya TEJ ELMOLK BELKHOUJA

- Syndic de faillite : Monsieur Ameur Mansour

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage. App N°6 - 1002 Tunis Tél : 71830168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2024401728VEPA2

---

**Décision judiciaire de faillite**

En vertu de la décision relative à l'affaire n°27 délivrée le 28/11/2013 émanant du tribunal de première instance de Ben Arous, déclarant la faillite du commerçant Mehdi Barchouchi CIN n°05445495 inscrit au registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Ben AROUS n°A0273612005 pour cessation de paiement depuis le 02/6/2013 et nomination de Mr Mohamed Yahiya mandataire de justice sous la supervision du juge de liquidation Mme Manel Zouaghi.

Il appartient aux tiers et au public de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 450 Bardo 2000 Tunis.

2024401729VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**SOCIETE TUNISIENNE DE BISCUITERIE SA**

**Société anonyme**

**Au capital de 59 000 000 Dinars**

**Siège social : Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh**

**Identifiant unique : 002493 V**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Biscuiterie sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu au siège social de la société Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh, le 31 Juillet 2024 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et des délais de convocation;

2- Modification de l'article 21 des statuts de la Société;

3- Suppression de l'article 22 des statuts de la Société;

4- Pouvoirs en vue des formalités.

2024R01759SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE TUNISIENNE DE BISCUITERIE SA**

**Société anonyme**

**Au capital de 59 000 000 Dinars**

**Siège social : Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh**

**Identifiant unique : 002493 V**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Biscuiterie sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au siège social Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh, le 31 Juillet 2024 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de convocation ;

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023,

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 et approbation des conventions,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation du résultat de l'exercice 2023,

- Nomination de nouveaux administrateurs,

- Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes,

- Pouvoirs en vue des formalités.

2024R01760SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**SOCIETE MEDITERRANNEENE DE PRESTATIONS MEDICALES CLINIQUE LA CONCORDE**

**Siège social : Cité Boukhzar Bouhsina - Sousse**

**M.F : 1235624M/A/M/000**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société CLINIQUE LA CONCORDE S.A. sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 31 Juillet 2024 à 17 heures trente au siège social cité Boukhzar Bouhsina Sousse en vue de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour à savoir :

- Finaliser les procédures d'augmentation du capital pour atteindre le montant global approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2023.

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 2024736449 en date du 28/6/2024.

2024S00864SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2024**

**STE TUNISIENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES**

**Société anonyme**

**Au capital de 150 000 Dinars**

**Siège social : Rue des Vosges 4000 Sousse**

**M.F : 1676963G/N/M/000**

**Identifiant unique RNE N°: 1676963G**

Messieurs les actionnaires de la STE TUNISIENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le jeudi 25 Juillet 2024 à 11 H00mn qui se tiendra au siège social de la société situé à la Rue Des Vosges 4000 Sousse, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion et approbation des états financiers de l'exercice 2023

2- Lecture du rapport sur compte courant actionnaires

3- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires dans le délai statutaire au siège de la société.

2024S00869SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25 Juillet 2024**

**STE TUNISIENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES**

**Société anonyme**

**Au capital de 150 000 Dinars**

**Siège social : Rue des Vosges 4000 Sousse**

**M.F : 1676963G/N/M/000**

**Identifiant unique RNE : N°1676963G**

Messieurs les actionnaires de la STE TUNISENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le Jeudi 25 Juillet 2024 à 10H mn qui se tiendra au siège social de la société situé à la Rue des Vosges 4000 Sousse, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion et approbation des états financiers de l'exercice 2023

2- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires dans le délai statutaire au siège de la société.

2024S00870SANB3

---

**SOCIETE REGIONALE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE SFAX**

**«SO.R.I.T.S.» (Sté en Liquidation)**

**Société anonyme**

**Au capital de : 300.000 Dinars**

**Siège social : Route Mehdia Km 6 Sakiet - Eddayer 3011 Sfax**

**Identifiant Unique : 0004165 P**

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la 2ème assemblée générale extraordinaire «AGEO» qui se tiendra le samedi 27 juillet 2024 à dix heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et Approbation du rapport des liquidateurs concernant la situation financière de la société, la proposition du Programme de la dissolution, les rapports du commissaire aux comptes,

- Quitus aux liquidateurs pour signer les contrats de ventes objet de la société et les actes de précisions,

- Quitus aux Liquidateurs,

- Questions diverses.

2024X00852SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE DE TUINISIE SUD - SA**

**Capital : 1.200.000 TND**

**Siège social : Rue Commandant Bejaoui 3000 Sfax**

**Matricule fiscal : 11661 T/P/M/000**

La SNIT SUD porte à la connaissance de tous les actionnaires de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire le lundi 29 Juillet 2024 à 10H30 au siège de la SNIT SUD sis à Rue Commandant Bejaoui - SFAX - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2023.

2) Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur la Gestion de l'exercice 2023 et approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3) Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2023.

4) Affectation des résultats de l'exercice 2023.

5) Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

6) Renouvellement des mandats des membres du conseil.

7) Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2024, 2025 et 2026.

2024X00865SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**La société Général Industries du Nord GINOR- SA**

**Capital social : 42.000.000 TND**

**Siège social : 19, Rue d'Allemagne Tunis**

**IU : 1039673B**

Le Conseil d'Administration de la Société Général Industries du Nord - S.A a l'honneur de convoquer les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 30 juillet 2024 à 9 h au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2022.

2. Approbation du rapport de gestion de la société relative à l'exercice 2022.

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2022.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6. Quitus aux membres du conseil d'administration et la direction générale pour leur gestion de l'exercice 2022

7. Désignation ou renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2024401699SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société CONCEPT SA**

**Identifiant unique : 0428504S**

**Société anonyme**

**Au capital de 1080000 TND**

**Siège social : Centre d'Affaire le Montplaisir, A61, Avenue Kheireddine Pacha 1073 Montplaisir - Tunis**

Les actionnaires de la société Concept SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société, qui se tiendra le 24 juillet 2024 à 9 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée

- Lecture et approbation du rapport d'activités et de gestion de l'exercice 2023

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

- Approbation des conventions règlementées

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2023

- Fixation de la valeur des jetons de présence alloués aux administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2023

- Quitus aux administrateurs et à la Direction Générale

- Désignation du Commissaire aux comptes pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024401701SANB3

**Société «LEVEL 4»**

**Société anonyme**

**Au capital social de 22.570, 000 dinars**

**Siège social : 4 Rue de la Russie Tunis - Tunisie**

**Identifiant Unique : 1538715X**

Messieurs les actionnaires de la société «LEVEL 4» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 24 juillet 2024 à 10 Heures, au 15 Avenue de Carthage - 1000 - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2023 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

5. Lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

7. Fixation et attribution des jetons de présence aux administrateurs;

8. Pouvoirs pour les formalités.

2024401702SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**COMPAGNIE MEDITERANIENNE D'ETUDES ET DE REALISATIONS TOURISTIQUES**

**Société anonyme**

**Capital social : 13.600.000 dinars**

**Matricule fiscal : 610208KAM000**

**Siège social : Cité Les Pins - Immeuble Emeraude bloc b 2ème Etage Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis**

Messieurs les actionnaires de la compagnie méditerranéenne d'études et de réalisations touristiques sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 23 juillet 2024 à 10h à l'hôtel Laico Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'ordre du jour.

- Lecture et approbation du rapport du conseil de l'administration pour l'exercice 2023.

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023

- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

- Nomination du commissaire aux comptes au titre des exercices 2024, 2025, 2026.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2024401704SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS TOURISTIQUE**

**Société anonyme**

**Capital social : 16.200.000 dinars**

**Matricule fiscal 447222RAM000**

**Siège social : Cité Les Pins - Immeuble Emeraude - bloc b 2ème Etage - Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis**

Messieurs les actionnaires de la société d'études et de réalisations touristiques sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 23 juillet 2024 à 11h à l'hôtel Laico Tunis l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'ordre du jour.

- Lecture et approbation du rapport du conseil de l'administration pour l'exercice 2023.

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

- Nomination du commissaire aux comptes au titre des exercices 2024, 2025, 2026.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2024401705SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE LAICO TUNISIE**

**Société anonyme**

**Capital social 180.457.400 Dollars (équivalent à 221.962.602 dinars)**

**Matricule fiscal : 1057028DAM000**

**Siège social : Cité Les Pins - Immeuble Emeraude - bloc b 2ème Etage - Les Berges du Lac 2 1053 Tunis**

Messieurs les actionnaires de la société Laico Tunisie sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 23 juillet 2024 à 9h à l'hôtel Laico Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'ordre du jour.

- Lecture et approbation du rapport du conseil de l'administration pour l'exercice 2023.

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2024401706SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE DE TOURISME ET DE CONGRES**

**S T C**

**Société anonyme**

**Capital social : 122.000.000 dinars**

**Matricule fiscal : 12894PAM000**

**Siège social : Cité Les Pins - Immeuble Emeraude bloc b 2ème Etage - Les Berges du Lac 2 1053 Tunis**

Messieurs les actionnaires de la société de tourisme et de congrès STC sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 24 juillet 2024 à 10h00 à l'hôtel Laico Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'ordre du jour.

- Lecture et approbation du rapport du conseil de l'administration pour l'exercice 2023.

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

- Nomination du commissaire aux comptes au titre des exercices 2024, 2025, 2026.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2024401707SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE ISMAIL- SA**

**Capital social : 22.001.000 DT**

**Siège social : 41 Avenue Khaireddine Pacha Tunis**

**Identifiant Unique : 0644738R**

**CNSS : 143646-86**

Messieurs les Actionnaires de la Société Hôtelière et Touristique Ismail «SHTI» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 31 Juillet 2024 à 10 h à l'adresse suivante : 41 Avenue Khaireddine Pacha Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la procédure et délais de convocation

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par conseil d'administration au titre de l'exercice 2021

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021

- Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2021

- Approbation des conventions relevant de l'application de l'article 200 et suivant et de l'article 475 du CSC.

- Renouvellement du mandat de M. Ghazi MIMOUNI en tant qu'administrateur pour l'exercice 2022

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Affectation du résultat

- Pouvoirs pour formalités.

2024401717SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société NG TREND S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 246.000 dinars**

**Siège social : 38 rue d'Irak 2036 La Soukra**

**Identifiant unique : 1073778F**

Messieurs les actionnaires de la société NG TREND sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 29 juillet 2024 à 16 heures au siège de la société sis au 38 rue d'Irak 2036 La Soukra en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le mode et le délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2023,

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2023 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice,

3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2023,

4. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023

6. Affectation des résultats au titre de l'exercice 2023

7. Fixation des jetons de présence pour l'année 2023

8. Nomination des administrateurs

9. Nomination du commissaire aux comptes

10. Pouvoir pour formalités.

2024401725SANB3

## Sociétés à responsabilité limitée

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Concept International**

**Identifiant unique : 1161507A**

**SARL au capital de 900.000 TND**

**Siège social : Centre d'Affaire le Montplaisir, A61, Avenue Kheireddine Pacha 1073 Montplaisir Tunis**

Les associés de la société Concept International sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société, qui se tiendra le 24 juillet 2024 à 10 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Acceptation de la tenue tardive de l'AGO

- Lecture et approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2023

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

- Approbation des conventions règlementées

- Lecture et Approbation des états financiers de l'exercice 2023

- Affectation des résultats de l'exercice 2023

- Quitus au Gérant

- Désignation du Commissaire aux comptes pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024401700SRLB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société SQUARETEK TUNISIA S.A.R.L**

**Société à Responsabilité Limitée**

**Au capital de 10.000 dinars**

**Siège social : 38 rue d'Irak 2036 La Soukra**

**Identifiant Unique : 0829826P**

Messieurs les associés de la société SQUARETEK TUNISIA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 29 juillet 2024 à 17 heures au siège de la société sis au 38 rue d'Irak 2036 La Soukra en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le mode et le délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2023,

2. Lecture et approbation des états financiers pour l'année 2023,

3. Quitus au gérant au titre de l'exercice 2023

4. Affectation des résultats au titre de l'exercice 2023.

2024401726SRLB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société SQUARETEK S.A.R.L**

**Société à Responsabilité Limitée**

**Au capital de 10.500 dinars**

**Siège social : 38 rue d'Irak 2036 La Soukra**

**Identifiant Unique : 786723W**

Messieurs les associés de la société SQUARETEK sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 29 juillet 2024 à 15 heures au siège de la société sis au 38 rue d'Irak 2036 La Soukra en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le mode et le délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2023,

2. Lecture et approbation des états financiers pour l'année 2023,

3. Quitus au gérant au titre de l'exercice 2023

4. Affectation des résultats au titre de l'exercice 2023.

2024401727SRLB3

## Autres sociétés

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société mutuelle de base des services agricoles "NOUR CAP BON"**

**Capital social : 7000 dinars**

**Siège social : Route de Nabeul Tazarka 8024**

**Matricule fiscal : 1572391 S**

Le conseil d'administration de la Société mutuelle convoque tous les adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société à l'Espace Mistral Route touristique Av de l'Environnement, Mraska en réponse au premier appel vendredi le 26 juillet 2024 à 10 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de l'assignation du commissaire aux comptes pour le contrôle financier des exercices 2021/2022 et 2023

2) Lecture du rapport moral et financier pour les exercices 2021/2022 et 2023

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2021/2022 et 2023

4) Discussions et Approbations des rapports

5) Donner le quitus aux administrateurs

6) Approbation de l'admission des nouveaux adhérents

7) Affectation et distribution des excédents annuels pour les exercices 2021/2022 et 2023

8) Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2024-2025 et 2026

9) Election du 2/3 des membres du conseil d'administration.

NB :

- Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédent cette assemblée de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès-verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

- Toute personne souhaitant poser sa candidature au conseil d'administration ou en qualité de commissaire aux comptes doit présenter sa demande à cet effet au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception à la direction de la société au moins 10 jours avant la date de l'assemblée.

2024R01762SODB3

# ACTES ADMINISTRATIFS

## Avis au public

**Avis au public**

Le public est informé que Monsieur Abdellatif Omri, gérant de la société mutuelle de base de services agricole «Terre fertile», a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n°4086/5 en date du 8 mars 2024 terminée par date 23 avril 2024 sous le n°6371 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la constitution d'une unité de trituration d'olives, situé sur : la propriété identifiée sous n°107534 Sidi Bouzid, la route locale n°887 au point de kilométrage 35.700, groupe Ouled Youssef Rgueb du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation Rgueb.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

---

Le public est informé que Monsieur Mohamed ben Elhedi Yousfi, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n°4568/5 en date du 18 Mars 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la constitution d'une unité de trituration d'olives, situé sur : la propriété identifiée sous n°36672 Sidi Bouzid, la route régionale n°73 au point de kilométrage 125.500 délégation Ouled Haffouz du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation Ouled Haffouz.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

---

Le public est informé que Monsieur Firas Ben El Haj Brik agissant pour le compte de la Société "Huilerie Zina Bene Olive" a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Mahdia le 24 Mai 2024 sous le n°9461/19 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé en 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à la route Ell Hwanie Ouled Chemakh délégation Ouled Chemakh et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Mahdia ou au siège de délégation de Ouled Chemakh ou au siège de la Municipalité de Ouled Chemakh.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Président de la Municipalité de Ouled Chemakh ou Le Délégué de Ouled Chemakh, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

---

Le public est informé que Monsieur Ammar Ben Ali agissant pour le compte de la Société "Huilerie Mohamed Moaadh Bio" a présenté une demande enregistrée au Siége du Gouvernorat de Mahdia le 17 Mai 2024 sous le n°8941/19 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé en 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à Schahda Ouest, délégation Hbira et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Mahdia ou au siège de délégation de Hbira ou au siège de la Municipalité de Hbira.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Président de la Municipalité de Hbira ou Le Délégué de Hbira, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

# DIVERS

## Avis au public

**Perte d'un titre de propriété**

Mr Mohamed Salah Ben Sadok Ben Ahmed Labiadh CIN n°03505270 né le 02/12/1944 domicilié à Zarzis Moyenssa déclare avoir perdu son titre de propriété n° identifiant 22242 Médenine du 7/01/2004 concernant ses parts indivises du titre foncier n°08/11175 objet d'une déclaration de perte du poste de la garde nationale de Zarzis du 24/6/2024.

Celui qui le trouve contacte à son adresse Med Salah Labiadh à Erraja - Zarzis.

2024R01753DIVD2

---

**Avis complémentaire**

Suite à la demande de mise à jour n°6748 déposée au greffe du Tribunal Immobilier de Tunis par Maître Moufida Arfaoui pour inscrire le contrat de vente signé le 23/01/1964, enregistré le 30/3/1964 conclu entre la société Nationale Immobilière Tunisienne "SNIT" et la société j.setbon, concernant le magasin sis au 48 avenue Mokhtar Attia, Tunis sujet du titre foncier 49289.

- Un certificat de main levée délivré par la Société Nationale Immobilière Tunisienne, immatriculée au 30/5/1973 au profit de la société J.SETBON

- Un contrat de vente conclu entre Mohamed Idris et la Société J.SETBON signé le 31/12/1991 enregistré le 4/4/1995 concernant le magasin inclus dans le titre foncier numéro 49289, située au 48 rue Al-Mokhtar Attiya, Tunis.

- Un contrat de vente conclu entre Mohamed Idris et Mrs Bachir Yakoubi et Amin Yakoubi signé le 12/8/2020 et enregistré le 7/9/2020 concernant le

magasin situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au n°48 d'une superficie de 80 mètres carrés.

Attendu que le tribunal a autorisé une procédure préparatoire de notification complémentaire de la décision collective des associés enregistrée le 28 décembre 1990, compte tenu de la dissolution de la société à responsabilité ELECTRO INDUSTRIEL ETABLISSEMENT LTD L'E.E.I publiée dans deux journaux quotidiens en arabe et en français, ainsi qu'au Journal officiel de la République Tunisienne.

Considérant qu'à compter de la date de cette notification et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois, il est possible de s'opposer à cette demande et le chevauchement auprès du Tribunal Immobilier de Tunis.

2024R01761DIVD2

---

**Perte d'un acte de propriété**

Mr Salah ben Mohamed ben el Abed El Fehem déclare la perte de l'acte de propriété n°20280 sujet du titre foncier n°68071 sis à Sidi Bouzid. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale d'el Mezzouna Sidi Bouzid sous le n°87 le 27/6/2024.

2024S00871DIVD2

**Avis**

Monsieur Noureddine Elmokhtar Ben Salem Ben Ahmed Amara Avise être propriétaire de la première parcelle de terre sud nue d'une superficie d'environ marjâa 24 sise à la route l'Aéroport Km 14 Sfax et la deuxième une parcelle de terre Nord nue d'une superficie de 1240 m² sise à la route Aghareb Km 14 Sfax et que les deux titres de propriété étant perdus il veut en extraire deux deuxième originaux.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domiciliant à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X00850DIVD2

---

**Avis**

Mme Feten Dewid annonce que le titre de sa propriété de son terrain sise à la Rte Tunis km7 Sfax superficie 560 m² est perdu et qu'elle désire obtenir un nouveau acte original du titre, tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Ben Salah Istabrak sise à Elmadina Elatigua Sfax dans un délai de 30 jours.

2024X00854DIVD2

---

**Avis**

Les Héritiers de Hakmouni Khadija qui sont : Soumaya, Radhia, Mohammed, Amira, Ibtissem fils de Abdelwaheb Maazoune annoncent que les deux titres de la propriété de leur mère le premier un terrain comprend 25 oliviers situé Alawedna entre route Hencha et Manzel Chaker est pour origine un acte de partage le 29 décembre 1978 et le deuxième un terrain comprend 31 oliviers situé à Alawedna route Gremda est pour origine un acte de partage le 28 Mars 1979 les deux titres sont par deux actes notariés de la par Bachir Ellouze et Abdel Rahman Elleuch ont disparu et ils veulent extraire deux autres titres originaux qui remplacent les deux premiers perdus. Toute contestation doit être s'adressée au bureau du notaire Ahmed Sellami situé à Sfax médina dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2024X00856DIVD2

---

**Avis**

Imed Abdelhedi annonce qu'il possède un terrain à Sfax Route Saltnia km3 de surface 237.5m² avec une maison effectuée par l'acte d'achat qui était fait le 28/2/2024 et il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2024X00857DIVD2